

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2022

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 01 février 2022

I – POLITIQUE DE LA VILLE

- 1-1. Demandes de subventions « aménagement de la promenade des maquisards et du boulevard de la libération – tranches 1 et 2 »

II - URBANISME ET STRATEGIE FONCIERE

- 2-1. Mise en œuvre des mesures de la compensation collective agricole de l'extension de la Zone d'Activité Economique Gabrielat 2 à Pamiers – Nomination des membres
- 2-2. Avis sur le dossier d'étude d'impact en vue de la création d'une déviation de la RD 820 - Communes de Bonnac et de Pamiers
- 2-3. Bilan de la politique foncière 2021
- 2-4. Annulation de l'acquisition de terrains sis Rives de Cahuzac
- 2-5. Annulation de l'acquisition d'une partie de terrain à Bourges
- 2-6. Annulation de la cession du terrain nu sis avenue de la Rijole – Abattoirs – au profit de Monsieur REY
- 2-7. Annulation de l'acquisition d'un ancien moulin situé sur le lit du canal sis Lieu-dit La Cagne
- 2-8. Acquisition d'un ancien moulin situé sur le lit du canal sis Lieu-dit La Cagne
- 2-9. Acquisition d'un terrain nu sis avenue du 9^{ème} RCP appartenant à Harmonie Mutuelle – Projet de création d'une voie douce
- 2-10. Acquisition du terrain d'assiette du City stade du Foulon appartenant à l'office public d'HLM de l'Ariège
- 2-11. Acquisition d'un terrain nu sis chemin de Nautifaure – Elargissement de la voie publique
- 2-12. Constitution d'une servitude avenue de la Rijole

III – TRAVAUX / DEVELOPPEMENT DURABLE

- 3-1. Mise à jour du règlement intérieur du service de l'eau
- 3-2. Travaux esthétiques réseau basse tension - effacement réseau aérien cours J. Rambaud

IV - FINANCES

- 4-1. Cession de biens matériels
- 4-2. Commission intercommunale des impôts directs (CIID) – Proposition de désignation des représentants de la commune
- 4-3. Protocole d'accord transactionnel entre la ville de Pamiers et Madame NYA Zahra
- 4-4. Débat d'Orientaion Budgétaire (DOB) et rapport afférent

V – ADMINISTRATION GENERALE

- 5-1. Commissions municipales : modificatifs
- 5-2. Délégations et représentations diverses : modificatifs

VI – RESSOURCES HUMAINES

- 6-1. Création de 6 emplois permanents
- 6-2. Création de 3 emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité (*Article L. 332-23.1° du Code Général de la Fonction Publique*) (*Ancien article 3-1.1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984*)

VII - DECISIONS MUNICIPALES

- 7-1. Décisions municipales

